



L'Atelier du Geste Juste Tel : 07 827 09 517
patricia@latelierdugestejuste.com

Inscription au cycle de formation Yoga Thérapeutique des hormones pour la Femme

Lieu : Purnata Yoga - 45 Impasse Lavoisier - La Moutonne - 83260 La Crau

Dates :

- Samedi 8 mars 2025 9h15-12h45
- Samedi 8 mars 2025 14h-17h30
- Dimanche 9 mars 2025 9h15-12h15
- A ces dates, s'ajoutera une séance de contrôle (à fixer après plusieurs semaines de pratique en autonomie)

Tarifs (incluant support de cours): 170 €

Contre-indications

Le yoga thérapeutique des hormones ayant des effets puissants sur le taux hormonal, il présente des contre-indications formelles :

- Grossesse
- Cancer du sein hormono-dépendant (Après une chirurgie liée à un cancer du sein non hormono-dépendant, il est exigé un certificat médical confirmant la non hormono-dépendance)
- Endométriose
- Après une chirurgie esthétique du sein (sauf accord écrit du médecin)
- Après une hystérectomie et après toute chirurgie, (sauf accord écrit du médecin)
- Petit fibrome : la pratique est permise (dans certains cas, elle favorisera la disparition du fibrome)
- Gros fibrome (déconseillé sauf accord écrit du médecin)
- Après une chirurgie cardiaque ou des problèmes cardiovasculaires (sauf accord écrit du médecin, en adoptant une pratique graduelle et modérée)
- Ostéoporose grave (risque de fractures)
- Douleurs abdominales non diagnostiquées : nécessité de consulter le médecin pour déterminer la cause.

Coupon à joindre au chèque de réservation ou à envoyer par mail en cas de paiement par virement



A envoyer à : Patricia Bousquet Quivy – 141 chemin de la Pendelotte – 83400 Hyères
ou à patricia@latelierdugestejuste

Prénom

Nom :

Gsm :

Adresse mail :

*Je certifie avoir pris connaissance des contre-indications relatives à la pratique du yoga thérapeutique des hormones.
J'assure que je ne présente aucune des contre-indications présentées ci-dessus et confirme mon inscription à la session de formation du 8-9 mars 2025*

Signature

Je joins un chèque de réservation(*) de 50 € ou je réalise un virement de 50 €
Je paierai le solde de 120 € au plus tard le 8 mars (1^{er} jour de formation)
(possibilité de payer le solde en 2 chèques de 60 €)

(*) Chèque libellé à l'ordre de Patricia Bousquet Quivy

Le chèque (ou virement) de réservation n'est pas remboursable sauf en cas de maladie (attestée par certificat médical) ou en cas d'annulation de la session de formation.